
2016 07 11 Compte-rendu de réunion du conseil municipal

Présents : Viviane Arickx, Léonce Biamouret, Thierry Bonnefoi, Isabelle Bourda, Jacqueline Darolles,
José Moulis, Éric Rollandin

Excusés : Francis Dutech, Xavier Daran, Jacques Esparseil, Patrick Saint-Supéry.

Secrétaire de séance : M Eric Rollandin.

La séance est ouverte à 21h00

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 07 juin 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide ce compte-rendu.

2. Délibérations

- **PLU choix du bureau d'études :**

Trois bureaux d'études ont répondu à la mise en concurrence et ont été rencontrés par les membres de la commission PLU et de la commission appel d'offres, à savoir URBADOC 21150 €HT, PAYSAGES 22920 €, ATELIER URBAIN 28285 €.

Monsieur le maire lance un tour de table afin que chacun puisse s'exprimer sur les ressentis : 3 voix favorables pour choisir URBADOC, 2 pour ATELIER URBAIN, aucune pour PAYSAGES, 2 abstentions.

Après analyse et notation des offres en fonction des critères, le conseil municipal décide de valider l'offre du bureau d'études Urbadoc.

- **Adressage : Nomination des voies :**

Validation de la nomination des voies à l'unanimité :

Chemin de La Bourdette, chemin de Castillon, Chemin de l'Esquinson, chemin d'en Ballot, chemin d'en Cazabat, chemin d'en Navère, chemin d'en Pountet, chemin des Houmarettes, chemin du Bouaret, chemin du Haho, chemin du Trémoulet, chemin Mathelon,

Place de la mairie

Route de Cazaux-Savès, route de Frégouville, route de Labastide Savès, route de Lahas, Rue bouhobent, rue de la forge, rue de l'épicerie, rue d'en poncet, rue des douves, rue de l'estanquet, rue du 19 mars 1962, camin de l'escola (voir plan ci-joint)

- **Salle des fêtes : demande de locations associatives extérieures à la commune, nuisances :**

- Une demande d'une association de danse de Lombez avec occupation hebdomadaire.

Nous leur proposerons la possibilité de choisir entre le Mardi, Mercredi ou Jeudi.

Nous proposerons 80 € par mois sur 10 mois (Juillet et aout pas d'activité)

- Une autre demande concerne une association de " Reiki " qui est une méthodologie de soins non conventionnelle d'origine japonaise, fondée sur des soins dits énergétiques par imposition des mains. Il y aurait une vingtaine de participants. Nous attendons la demande écrite.

- Concernant les nuisances sonores lors d'activité dans la salle des fêtes, un administré a écrit à la Mairie pour se plaindre du bruit lors de soirées. Le conseil municipal décide de mettre un limiteur de bruit afin d'être aux normes et en règle avec les lois portant sur les nuisances sonores.

- **Questions diverses et informations :**

- **Site poubelle :**

Aux vus des incivilités relevés sur les sites poubelles avec des dépôts sauvages, la Mairie décide d'apposer sur chaque site des panneaux faisant rappel de la loi et un rappel sur les modalités de tri.

- **Cimetière :**

Les travaux du cimetière ont débuté en vue de mettre en place un dépositaire.

- **Accessibilité :**

Certains élus ont rencontrés des personnes de la DDT pour avoir une analyse sur l'accessibilité concernant les bâtiments publics, nous sommes dans l'attente de leur rapport.

- **Monument aux morts :**

Des devis de réfection en peinture sont en attente, la Mairie souhaite que ces travaux soient réalisés au plus vite.

- **Vidange des fosses :**

L'entreprise Labessouille Lecouteux a proposé la meilleure offre. Un courrier explicatif est envoyé aux administrés ayant répondu favorablement à cette commande. Le rôle de la municipalité s'achevant là, il appartient à chacun d'entrer en relation avec l'entreprise en vue de prévoir la prestation.